



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du vendredi 16 décembre 2022

---

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

---

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

### Journées 10 et 11 décembre 2022

#### SENIORS – D2 – POULE B

##### Rencontre 24730645 : AS BREBIERES - USO BRUAY (b)

Réserves d'avant match de BREBIERES, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de BRUAY, motif des joueurs du club de BRUAY USO sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/0

Amende de 17€ à BREBIERES.

##### Rencontre 24730646 : US CROISILLES – AS BEURAINS

Réserves d'avant match de BEURAINS, sur la rencontre jouée sur terrain synthétique alors que celle-ci était prévue sur le terrain en herbe sur le District Artois (arrêté municipal envoyé après 13 heures le vendredi 9 décembre) donc mauvais équipements, chaussures. L'arrêté municipal datant du 9 décembre est affiché à l'entrée du stade déclarant que le terrain en gazon fermé et mail d'information de Monsieur RATAJCZAK du samedi 9 décembre à 10 h 22 non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/2

Amende de 17 € à BEURAINS.

#### SENIORS – D3 – POULE A

##### Rencontre 24731260 : COS MARLES (b) – OLYMPIQUE HENIN

Réserves d'avant match de HENIN, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de MARLES, motif des joueurs du club de MARLES COS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/3

Amende de 17 € à HENIN.

#### U11 APRES MIDI - NIVEAU 4 – GROUPE F

##### Rencontre 25072943 : AAE DOURGES (c) / CSAL SOUCHEZ

1<sup>er</sup> forfait de SOUCHEZ

DOURGES bat SOUCHEZ par forfait - score 5/0.

Amende de 5 € à SOUCHEZ

**U11 MATIN - NIVEAU 1 – GROUPE C**

**Rencontre 25058362 : OS AIRE / USO BRUAY**

1<sup>er</sup> forfait de BRUAY

AIRE bat BRUAY par forfait - score 5/0.

Amende de 5 € à BRUAY

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,  
Nathalie COCKENPOT.**

**Le Secrétaire,  
Marc TINCHON.**